

NOUVELLES DE BONSON

AUTOMNE
2018

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°37



JEUNESSE

Trois pages consacrées
aux enfants et aux jeunes :
projet d'école, rentrée des
classes et diplômés 2018 !

PAGES 3 À 5

AMÉNAGEMENT

Au village et au Gabre,
les dernières réalisations
en images.

PAGES 6 ET 7

CULTURE & FESTIVITÉS

Retour sur l'été culturel et
festif à Bonson et rendez-
vous à venir.

PAGES 10 À 12

POUR L'AVENIR DE BONSON

La commune de Bonson dispose, en entrée de village, d'un tènement foncier constitué d'une olivaie et d'un bâtiment accueillant le moulin à huile en rez-de-chaussée et le foyer rural à l'étage, qui a été entièrement rénové et dont l'utilisation est très régulière.

Le moulin à huile a vocation à retrouver à terme son activité d'origine dans le cadre d'un rééquipement complet par un dispositif dit de «chaîne continue» permettant d'assurer sa bonne exploitation et son accessibilité. Il consolidera le projet global oléicole de la commune portant tout à la fois sur la possible création d'emplois locaux, la remise en place d'une filière de production valorisant les terres locales, le maintien des savoir-faire et des traditions, l'attractivité touristique et gastronomique, la gestion des espaces naturels et des paysages.

Ce projet étant en cours d'instruction, le local a été affecté en 2016 à l'installation de l'épicerie lui assurant ainsi une visibilité et une bonne accessibilité avec des stationnements récemment réalisés.

La rénovation et la valorisation du moulin à huile constituera à terme un point d'attractivité en entrée de village, que la commune entend consolider en développant en continuité du bâti existant un



équipement communal à vocation de commerce de proximité, offrant la possibilité d'accueillir l'épicerie actuelle dans des locaux adaptés, notamment aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet structurant contribuera à l'animation économique et la vie du village, en développant le lien social nécessaire et utile à la qualité et au cadre de vie de notre commune. Il sera articulé par des aménagements paysagers avec le moulin à huile.

Le permis de construire ayant été délivré le 16 juillet 2018, les travaux commenceront début novembre.

Jean-Marie AUDOLI,
Maire de BONSON



ETAT CIVIL

NAISSANCES

18/07/2018 Lyana AGUGLION
fille de Jordan et Noémie IMBERTI
11/09/2018 Johan FERRARI
fils de Thierry et Aurélie REVELLO
04/10/2018 Mya SIRAGUSA
fille Vincent SIRAGUSA et Coralie DADDIO

MARIAGES



12/07/2018 Clotilde CATTIN & Mathieu DALMAS
28/07/18 Marion BELARDI & Jean-Jacques FRANCHI
01/09/2018 Marcel COROUGE & Anaïs LEONARD

PACS

10/08/18 Aurélie REVELLO & Thierry FERRARI
14/08/18 Valérie ALLASIA & Maurice JACQUEMIN

DECES

10/08/18 Claude TOPPI

SOMMAIRE

EDITO	PAGE 2
JEUNESSE	PAGES 3-5
AMENAGEMENT	PAGES 6-7
VIE DE LA COMMUNE	PAGES 8-9
CULTURE & FESTIVITES	PAGES 10-12
SPORT	PAGE 12

NOUVELLES DE BONSON - N°37 - Automne 2018

Mairie de Bonson - 06830 BONSON

Directeur de publication Jean-Marie AUDOLI

Impression Les Arts Graphiques, Nice

Tirage 400 exemplaires • **Dépôt légal** Octobre 2018

ISSN en cours • **Ont contribué à ce numéro**

Jean-Marie AUDOLI, Jean-Pierre BOSCHETTI,
Christian CURÉ, Audrey GIACOBI, Nadège GOBERT,
Cédric LEBOUTEILLER, Jean-Marie MOREAU, Christine
PARASOTE • **Maquette** Christine PARASOTE

Crédit photos Yohan Brandt, Christian CURÉ, Audrey
GIACOBI, Cédric LEBOUTEILLER, Jean-Marie MOREAU

COUR DE LA GARDERIE

Un nouveau sol souple a été installé pour un montant de 4 704€ TTC.



GUIDE DE LA VIE SCOLAIRE

Pour accompagner les parents dans les différentes démarches et pour les informer des aspects pratiques et réglementaires qui encadrent l'école, la municipalité a édité en début d'année le guide de la vie scolaire. Il a été transmis à tous les parents dont les enfants fréquentent l'école. Il est disponible en mairie.



RENTREE DES CLASSES

Le lundi 3 septembre 2018, cinquante enfants ont pris le chemin de l'école avec comme nouveauté des évaluations nationales en cours préparatoire (CP) et première année de cours élémentaire (CE1).

L'an dernier, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale, avait déjà instauré des évaluations à l'entrée du CP, courant septembre. Une deuxième évaluation en cours de CP, prévue en février sera programmée cette année. Comme la première, celle-ci consiste à tester le niveau de français des écoliers, au cours de deux séances de vingt minutes chacune, ainsi que leurs compétences en mathématiques, sur une seule séance cette fois. Le dispositif est le même pour les élèves de CE1, avec des épreuves de lecture à voix haute, d'orthographe et de calcul mental. Elles se sont déroulées en septembre.

À l'école des Amandiers de Bonson, cette année, les classes sont réparties comme suit :

1 Maternelles (PS, MS, GS) et CP : quinze enfants dans la classe de Estelle Leboutteiller accompagnée de Véronique Conti et Corinne Cotta,

2 CE1 et CE2 : dix-neuf enfants dans la classe de



Sophie Sculara,

directrice de l'école.

3 CM1 et CM2 : seize enfants dans la classe de Martine D'Albaret,

La municipalité souhaite une belle année scolaire à tous, à chacune et à chacun !

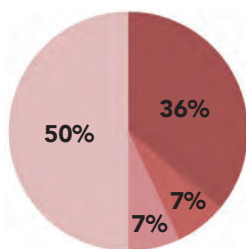


CENTRE AÉRÉ

L'accueil de loisirs sans hébergement s'est déroulé du 9 juillet au 3 août 2018 sur le thème d'Asterix aux Jeux Olympiques, avec l'association Loisirs séjours Côte d'Azur. En moyenne, quatorze enfants ont été accueillis au centre chaque jour.

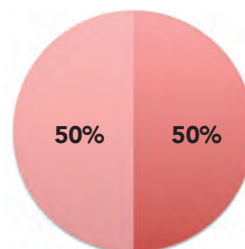
LES ENFANTS DU GABRE

Depuis la fermeture de l'école des Tourterelles, située au hameau du Gabre, décidée par l'inspection académique en 2013 en raison d'un trop faible effectif, les enfants du quartier bénéficient de dérogations scolaires. Cette année ils sont au nombre de quatorze. Le montant de ces dérogations s'élève par an à plus de 10 000 €, ils correspondent aux frais de scolarité à verser à la commune d'accueil. Chaque commune est libre d'en fixer le montant.



Communes d'accueil

- Saint-Martin-du-Var
- Carros
- Nice
- La Roquette-sur-Var



Dérogations scolaires

- Primaire
- Maternelle

LES DIPLÔMÉS BONSONNOIS

Ils ont passé tout ou partie de leur enfance à Bonson, ces jeunes Bonsonnois peuvent s'enorgueillir d'un parcours jusqu'ici réussi ! Voici un tour d'horizon de celles et ceux qui ont obtenu un diplôme en juin dernier. Nous leur souhaitons bonne suite et bon courage dans leurs démarches et apprentissages.

Les diplômés du bac

Titulaire d'un bac économique (ES), **Axel Amésieu** s'est engagé dans une prépa à Aix-en-Provence, pour pouvoir candidater dans deux ans auprès d'écoles de commerce. Ces années préparatoires sont particulièrement ardues puisqu'elles exigent d'atteindre un niveau conforme aux grandes écoles.

Après un bac scientifique obtenu avec mention, **Ilona Frasconi** est en première année de médecine à Nice. Elle vise une spécialisation sans avoir encore arrêté son choix. Ce qui compte pour elle, c'est le soin qu'elle pourra apporter aux gens, une motivation fondamentale.

Avec son bac arts appliqués option design, mention assez bien, **Norma Rosso** poursuit son parcours en BTS Design de communication espace et volume au lycée Léonard de Vinci à Antibes. Pendant la période d'halloween, ne ratez pas la vitrine du pâtissier Jean-Luc Pelé (27 rue de la République à Antibes) : dans un projet de groupe, Norma a proposé des idées retenues par le talentueux pâtissier. A voir ! Dans le vaste champ du design, Norma s'intéresse particulièrement au design de marque et au design événementiel.

Pour **Anastasia Martinelli**, titulaire d'un bac S, c'est le monde du sport qui s'ouvre à elle, non pas dans la compétition, bien qu'elle pratique le hand-ball, mais pour le goût qu'elle a des sciences : à l'UFR STAPS, elle suit un cursus dédié aux métiers du sport dans le secteur de la santé.

Félicitations également à **Killian Favre**, **Oriane Dalmas**, **Axel Robert**, **Théotime Charlier** et **Coline Guillet**.

Les lauréats des BEP, CAP et brevet

Désormais détentrice d'un BEP Cuisine qu'elle a passé au lycée hôtelier Paul Augier, **Aurore Lozano** continue son parcours en vue d'un bac professionnel. Avis aux gourmands, sa passion est la pâtisserie !

Sullivan Nani a obtenu son CAP électricien et souhaite poursuivre en apprentissage pour l'obtention d'un brevet professionnel au lycée Léonard de Vinci à Antibes. Il est à la recherche d'un emploi en alternance pour pouvoir à la fois de travailler et poursuivre sa formation. En attendant, Sullivan a entrepris de passer son permis de conduire.

Le brevet en poche, **Christopher Conti** suit, au lycée Les Eucalyptus, une seconde générale enrichie

d'un volet technologique (STI2D), spécialisé en systèmes d'information et numérique. On imagine aisément que les métiers qui en découlent sont nombreux et le seront de plus en plus.

Avec une mention très bien au brevet, **Crystal Dutrieux** est entrée au lycée Thierry Maulnier en seconde générale euro-italien, une filière sur sélection, exigeante et enrichie en langue italienne, avec des voyages à la clé. Si Crystal ne change pas d'objectifs, elle sera architecte !

Le lycée de la Montagne à Valdeblore a accueilli cette année **Pauline Gaidon** en seconde générale option ski. En internat, loin des agitations des villes, Pauline prépare son diplôme d'Etat de ski alpin.

C'est avec une mention bien au brevet que **Enzo Pittola** est entré au lycée Thierry Maulnier. Il suit une seconde générale et son objectif est déjà clair pour lui : devenir agent immobilier. Titulaire du Brevet de sécurité routière (permis 50cm³), il est également secouriste depuis peu, après avoir suivi avec succès la formation PSC1.

Parmi les diplômés, citons également **Armand Hovasse** et **Théo Brun**. Bravo à toutes et à tous !

ESTÉRON, LES VOIX SECRÈTES D'UNE VALLÉE



Le projet pédagogique 2017/18 du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, Estéron, les voix secrètes d'une vallée, a rassemblé les élèves de cinq classes de la Vallée de l'Estéron.

Mardi 26 juin 2018, à l'école Les Amandiers de Bonson, les élèves des cinq classes ayant participé à l'aventure proposée par le Parc naturel régional se sont retrouvés. Venus de Ascros, La Penne, Toudon, Bonson et Bouyon, ils ont clos cette année scolaire, forts de leurs connaissances acquises sur la Vallée de l'Estéron et sur l'environnement, grâce au soutien de l'association Méditerranée 2000 qui développe notamment des programmes d'éducation à l'environnement, et de l'association Les Petits Débrouillards, engagée dans le développement durable, les sciences et les solidarités.

Ils ont brillamment animé leur stand et partagé leurs acquis de manières ludique et dynamique. Cerise sur le gâteau, ils ont pu également découvrir, en avant-première et tous ensemble, *Le chant de la vallée*, un film qu'ils ont réalisé avec l'association Héliotrope dont l'action — au-delà de l'organisation de *Un festival, c'est trop court !* chaque année à Nice, propose de nombreuses actions pour des publics professionnels et amateurs. Ce court-métrage dure un peu plus de six minutes et mêle images de la vallée et animations montées en stop motion, les enfants en voix off. Une réussite !

LE FILM À VOIR EN LIGNE !

Sur le site de l'Académie de Nice, lien vers la vidéo en bas de page : <https://ecole.ac-nice.fr/carros/circoC3V/?p=1393>

QUELQUES LIENS EN PLUS

Méditerranée 2000 :

<https://www.mediterranee2000.org/educuer-les-jeunes>

Les Petits Débrouillards :

<https://www.lespetitsdebrouillardspaca.org/-06-Alpes-Maritimes-.html>

Héliotrope :

<http://www.nicefilmfestival.com/heliotrope/les-ateliers>



AMÉNAGEMENTS COLLECTIFS

Comme dans chaque numéro des Nouvelles de Bonson, un tour d'horizon des aménagements réalisés ou à venir vous est présenté.

TERRAIN MULTISPORTS

Suite à l'appel d'offres, le groupe SAE Tennis d'Aquitaine a réalisé des travaux pour un montant de 45 656 € HT. Une rénovation qui permet de se retrouver pour la pratique de plusieurs sports !



AVANT



APRÈS

PARKINGS PUBLICS

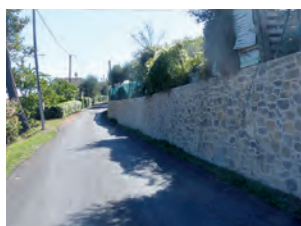
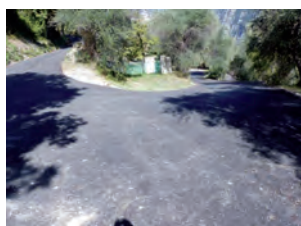
Il existe sur la commune de Bonson six parkings publics qui sont tous gratuits : les Amandiers, le terrain multisports, la Place Désiré Scoffier, la place du Festin, la Place Annie Licciani au Gabre et la patte d'oie au Gabre.

Chacun est libre de garer son véhicule sur n'importe quel parking du moment que celui-ci est en règle (assurance, contrôle technique...) et pour une durée maximum de sept jours consécutifs, afin d'éviter que certains privatisent le domaine public à leur seul avantage ! Un peu de bon sens et le respect de chacun permettent de bien vivre ensemble dans les lieux communs.

JARDIN D'ENFANTS AU GABRE

Le montant total des travaux, s'élève au réel à 60 225 € TTC.





ENROBAGE AUX SALLES



ET À SAINTE-HOSPICE



AVANT



DÉBROUSSAILLAGE
ET SÉCURISATION
DU MARI POÏS



APRÈS



NOUVEAU DISPOSITIF GENDARMERIE

Une réunion de travail a eu lieu en mairie de Gilette à laquelle étaient présents des représentants des brigades de gendarmerie de Roquestéron, Puget-Théniers, Carros, Saint-Martin du Var et la compagnie de Nice, en présence du maire de Gilette ainsi que le maire et l'adjoint à la sécurité de Bonson. Le nouveau dispositif opérationnel sur notre commune a été présenté : la Communauté de Brigade de Carros / Saint-Martin du Var prend la compétence de notre territoire pour une expérimentation jusqu'à la fin de l'année 2018. Des explications sur leur fonctionnement nous ont été apportées, et nous pouvons retenir qu'intervient sur la commune la patrouille (indifféremment Carros ou Saint-Martin du Var) prévue quotidiennement sur l'ensemble du territoire. En cas de nécessité absolue, le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Gilette, Roquestéron voire Puget-Théniers peut être sollicité. Il a été confirmé que les dépôts de plainte doivent être pris, quel que soit l'endroit où vous la déposez, conformément aux dispositions de la loi du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et le droit des victimes relatives aux victimes

et plus particulièrement l'article suivant : Article 2.1. *Institution d'un «guichet unique» en matière de dépôt de plainte. L'article 15-3 du code de procédure pénale, résultant de l'article 114 de la loi, et applicable depuis la publication de la loi, fait obligation à la police judiciaire de recevoir les plaintes des victimes d'infractions, y compris lorsque ces plaintes sont déposées dans un service territorialement incompétent, celui-ci étant alors tenu de les transmettre au service compétent. Il s'agit là de l'institution d'une forme de «guichet unique» en matière de dépôt de plainte, dont l'objet principal est de simplifier les démarches des victimes, spécialement de celles qui ont été atteintes par des infractions courantes, comme par exemple les vols.*

A savoir aussi :

- La transmission d'un dossier à la brigade compétente prend quelques jours et dans le cas d'une affaire où il est nécessaire d'effectuer des recherches, des diffusions, voire des extractions de caméra vidéo, il est préférable de vous rendre directement sur le service de gendarmerie ou police nationale compétent.
- Un dépôt de plainte avec

VIGIPIRATE - Sécurité renforcée Risque attentat
Relevant du Premier ministre, le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme dans la mesure où il associe tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection. **Actuellement, l'ensemble du territoire est placé au niveau 2 sur 3**



constitution de partie civile oblige le procureur à ouvrir une enquête et ainsi permet d'éviter le classement sans suite du dossier.

- Si l'auteur est inconnu, et que vous êtes personnellement victime, vous pouvez remplir une pré-plainte en ligne avant de vous déplacer. Vous obtiendrez alors un rendez-vous et les policiers ou gendarmes auront déjà les éléments de votre plainte à votre arrivée.

MAIRIE

tél 04 93 08 58 39

mairie-bonson@wanadoo.fr

Du lundi au samedi, de 9h à 12h

AGENCE POSTALE

tél 04 93 08 58 39

Sauf mercredi et dimanche de 9h à 12h

NOUVEAUX HORAIRES

MÉDIATHÈQUE

tél 04 92 08 10 67

Samedi de 10h à 12h30

NOUVEAUX HORAIRES

LA BONSONNOISE, «CHEZ RITA»

tél 04 93 29 21 16

Mardi de 8h à 9h et de 10h à 12h30

Du mercredi au dimanche de 8h30 à 12h30

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 17h à 19h30

LA TABLE DE BONSON

tél 04 92 08 12 65

Du mardi au dimanche

de 9h à 14h30 et de 17h à 23h

LA RENTRÉE DES CHASSEURS

En ces premières journées de septembre, nous pensons souvent aux enfants qui vont reprendre le chemin de l'école et à leurs parents soucieux pour que tout se passe bien pour leurs progénitures. Il en est d'autres auxquels on ne pense pas forcément et qui pourtant vont devoir affronter cette rentrée, d'un côté avec crainte, de l'autre avec plaisir. En effet, pour quelques espèces de tout le petit monde qui vit discrètement autour de nous, que nous rencontrons épisodiquement, et qui vit dans une tanière, une bauge ou un repaire, la rentrée signifie la probabilité non négligeable de se retrouver dans la ligne de mire d'un de ces tubes par lesquels arrive une mort souvent instantanée qui fait passer notre faune de statut de bête libre à celui de victuaille stockée provisoirement dans un réfrigérateur ou un congélateur.

La réglementation en matière de chasse. À l'autre bout de ces tubes, il y a les chasseurs qui font l'ouverture de la chasse ; représentés dans notre imaginaire par ceux décrits par Marcel Pagnol dans *La Gloire de mon Père*. Mais la réalité est toute autre. Si nous avons l'habitude de croiser les chasseurs entre mi-septembre et mi-janvier, reconnaissables facilement à leurs tenues kaki et fluo, c'est parce que la période officielle de chasse est comprise entre ces deux dates pour ce qui concerne le gros gibier, principalement des sangliers dont le tir

n'est pas réglementé, mais aussi pour notre commune de sept chevreuils et d'un chamois concernés par le plan de chasse fixé annuellement par la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, présidée par le Préfet. Cette période se prolonge jusqu'au printemps pour ce qui concerne la chasse à la bécasse et à la grive.

L'action en faveur des sentiers et des habitants.

L'activité de nos trente chasseurs bonsonnois ne se limite pas aux jours de chasse que sont les mercredis, samedis, dimanches ainsi que les jours fériés : ils sont également tenus par les statuts de leur association à fournir chacun cinq journées par an pour l'entretien des pistes et sentiers et pour l'aménagement des postes de chasse. Un nombre important de journées est donc alloué au bien-être de la collectivité car la plupart d'entre nous randonnons souvent sur des sentiers entretenus par les chasseurs. Ne mésestimons donc pas leur action, alliant souvent plaisir, respect de la nature et sens du bien commun. La municipalité aide l'association en lui fournissant un local dédié à son activité et travaille de concert avec elle pour venir en aide aux gens désarmés par les incursions systématiques dans les jardins et oliviers de sangliers qui prennent un malin plaisir à se reproduire et croître dans notre commune.

COMMENT GÉRER LES INTEMPÉRIES ?

Dans le cadre de la Journée départementale des risques majeurs, qui s'est déroulée le 3 octobre, une partie des communes de la Métropole (les communes de Bonson, Cagnes-sur-mer, Cap d'Ail, Carros, Colomars, Gillette, La Trinité, Le Broc, Nice, Saint Blaise, Saint-Laurent du Var, Utelle et Vence) ont participé à un exercice de gestion de crise ayant pour thème les phénomènes liés aux intempéries : inondations, vents forts, orages violents, vagues-submersions et glissements de terrains.

La Métropole Nice Côte d'Azur, en collaboration avec les communes partenaires, la Préfecture des Alpes-Maritimes, la Gendarmerie, les Réserves communales de sécurité civile (Nice et Bonson), l'Inspection académique, le Rectorat et l'Ecole Polytech de Nice



Sophia-Antipolis ont ainsi, grâce à un exercice grandeur nature piloté par la Direction de la prévention et de la gestion des risques, permis de travailler sur le développement d'une culture préventive face aux risques majeurs et d'encourager un mouvement d'action de prévention, de sensibiliser et d'accompagner les communes dans la gestion de crise grâce à un partage d'expériences. Les axes principaux développés

lors de cet exercice étaient :

- l'activation des Plans communaux de sauvegarde (PCS),
- l'armement des Postes de commandements communaux (PCC),
- la communication et la coordination entre les différents PCC, le PC métropolitain et la Préfecture.
- un exercice de terrain sur la commune du Gabre de Bonson.

UN PEU DE PHANTASIE

Le Festival du Peu a fêté cet été ses seize ans, traçant ainsi son sillage dans le paysage artistique des Alpes-Maritimes et de la région PACA.

Depuis sa création, plus de deux-cents artistes de notoriété départementale, nationale, voire internationale, comme ce fut encore le cas cette année, y ont déjà participé.

Visant toujours à associer art, culture et lien social, il a toujours favorisé l'implication des villageois en favorisant les rencontres et la convivialité sous diverses formes et à de multiples occasions.

Ce fut notamment le cas lors de l'édition 2018 où des visites guidées à vertu pédagogique ont été proposées par le comité d'organisation du festival à tous les écoliers de Bonson et l'équipe éducative. La visite guidée tout public effectuée par notre commissaire d'exposition, Frédéric

avec la participation du réseau d'art contemporain Botox[s], connu et reconnu dans notre région.

Ce sont autant d'occasions de valoriser notre village, son patrimoine et son action culturelle et de favoriser sa notoriété.

La possibilité pour les Bonsonnois d'être acteurs du Festival a toujours été notre priorité.

Cette volonté s'est concrétisée en 2018 avec de nouveaux bénévoles qui ont rejoint le comité d'organisation pour s'y investir, avec des gardiens du Peu supplémentaires qui ont proposé leur aide.

La programmation d'animations valorisant des artistes Bonsonnois avec l'association En Faim de contes qui a associé petits et grands pour



Sculpture de l'artiste Jean-Claude Meynard



L'artiste Pascal Claeren, performer et plasticien, a installé une Flèche sur le Mont Pelleré, une installation toujours autant impressionnante !



Lors du vernissage, l'équipe du festival et les artistes prennent la pose !

Brandi, pour présenter l'intégralité des œuvres a connu un franc succès avec quatre-vingts participants !

L'OIN a organisé son séminaire à Bonson pour faire découvrir à ses trente participants l'exposition du Festival du Peu avec visite guidée par le commissaire artistique.

Des rencontres avec les artistes du festival lors du vernissage mais aussi pendant le temps de l'exposition ont été proposées

une visite contée au fil des lieux d'exposition.

Ce lien intergénérationnel a été renforcé lors du repas de rue où chacun a pu partager à la fois son savoir-faire culinaire mais aussi ses préférences musicales en apportant ses vinyls favoris lors de la Soirée Cagette qui fut fort appréciée par tous les participants.

L'implication des associations bonsonnoises, En Faim de contes,

La Pignata et des deux commerçants de notre village qui ont bénéficié, grâce à la dynamique du Festival du Peu, des retombées économiques très positives pendant les trois semaines d'exposition et lors des concerts.

L'édition 2018 a battu tous les records de fréquentation depuis seize ans, avec plus de huit-cents visiteurs, malgré la coupe du monde de football !

Cette démarche culturelle participative visant à associer toutes les générations de Bonsonnois pour accéder à l'art contemporain et le promouvoir a fait des émules, enrichi les rencontres, les échanges et a gagné son pari !

Gageons qu'avec l'aide de tous les mécènes, qu'ils soient institutionnels ou privés et le soutien de la Mairie de Bonson, l'édition 2019 connaisse un succès encore amplifié !



NOUVEAUTÉS À LA MÉDIATHÈQUE !

Pour cette rentrée, venez découvrir de nombreuses nouveautés : romans, albums, BD, revues. Pour les collégiens ou lycéens, nous possédons de nombreux livres demandés par les professeurs de français. Envoyez votre liste afin de savoir si nous l'avons en stock :

**mediatheque.bonson
@wanadoo.fr**

Le musibus est récemment passé : plus de 420 disques compacts de tous styles vous attendent ! L'adhésion à la médiathèque pour un an est de 8€ pour une personne et 15€ pour une famille, alors n'hésitez pas à venir vous inscrire. Cette rentrée s'accompagne d'un changement pour les heures d'ouverture avec la fermeture le vendredi soir. La médiathèque est dorénavant ouverte le samedi matin de 10h à 12h30.

FÊTE DE LA SAINT-BENOÎT

Les aubades. Xavier Revello, président de La Pignata, a eu l'agréable surprise d'avoir l'aide de Laurence Enjolras, Présidente de Les Festivités du Gabre, pour l'organisation de la fête patronale de la Saint-Benoît. Rapprochement dès plus apprécié par la majorité des Bonsonnois, resserrant un peu plus liens entre les résidents du quartier du Gabre avec ceux du village et des écarts.

Cinq jours de festivité animés par les fifres et tambours de La Roquette-sur-Var et ceux de la Vésubie : soirées musicales avec DJ Etienne et paella



quelques vingt-six équipes en lice pour un ultime affrontement remporté par la paire Lionel et Elodie Villon.

Journée des élus. Après l'office religieux, célébré en l'église Saint-Benoît par le père Kitsais, le cortège fait une halte pour un dépôt de plusieurs gerbes au Monument aux Morts en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires du département.

Direction le chapiteau pour les discours de bienvenue et de remerciements de la part du président Revello, du maire Jean-Marie Audoli et de Anne Sattonnet, vice-présidente du

Conseil départemental. Une pensée pleine d'émotion à la mémoire de Claude Toppi, enfant de Bonson, sapeur pompier volontaire de Gilette, enlevé dernièrement à l'affection des siens.



dansante animée par l'orchestre District Live. Quelques deux-cents amateurs de pétanque se sont mesurés pour un concours remporté par la tripléte Lozano-Amesieu-Formanto. Les fervents de la belote n'ont pas été en reste avec

SOIRÉES ESTIVALES

Grâce au Conseil départemental des Alpes-Maritimes, nous avons accueilli l'Orchestre régional de Cannes le 11 juillet, puis la Cie BAL et Muzsikus Swing le 20 juillet. Merci aux artistes !





14-JUILLET ↕

Le traditionnel 14-juillet, organisé par La Pignata, a rassemblé les convives autour d'une délicieuse soupe au pistou, un show de danse avec No Name Country et un temps de mémoire avec dépôt de gerbe.

MASTERS DE PÉTANQUE ↕

L'équipe Montoro a remporté l'édition 2018 des Masters de Pétanque en dominant Madagascar (13-5) en finale à Istres. Bravo !



FÊTE DE L'OLIVIER ↕

Merci à La Pignata pour cette belle organisation et toutes ces activités proposées : soirée pan bagnat avec démonstration de country par No Name Country et DJ/orchestre, dégustation de pâte d'olives de Xavier Geoffroy, agriculteur des olivades communales, lancer de noyau d'olives organisé par Jean-Paul Pittola et Frédéric Boschetti et une fête foraine !



FÊTE DU GABRE

Laurence Laugier présidente des festivités du Gabre, entourée de nombreux bénévoles, nous a encore une fois régalié le 21 juillet avec un délicieux aioli réalisé par Mireille et Christine. Superbe soirée avec DJ Etienne, dans une ambiance conviviale et familiale.

RENDEZ-VOUS À BONSON !

● ● ●

MERCREDI 31 OCTOBRE

HALLOWEEN

Proposé par Festivita da Bounsoun

16h30 **Contes et chasse aux bonbons dans le village**

Rendez-vous au foyer rural

● ● ●

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

LE CENTENAIRE

Proposé par la Municipalité

11h «**Histoire sans Parole**»,
exposition de photographies

Mairie

11h **L'Armistice à Bonson**,
documents d'archives

Chapelle du Passet

11h30 **Dépôt de gerbes**

Monument aux morts

12h30 **Apéritif**

Place du Festin

14h **Fête des Châtaignes**
Place du Festin avec La Pignata

● ● ●

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

FÊTE DE NOËL

Organisée par La Pignata

Place du Festin

● ● ●

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

REPAS DE NOËL

Offert par la Municipalité

12h **Repas offert aux aînés**

La Guinguette Gaudoise

● ● ●